LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : Portée et non-dits

Abdelhamid NECHAD¹

Tarik KASBAOUI²

Résumé

Suite à aux insuffisances des différents indicateurs de développement, l'approche du PNUD s'est efforcée de contourner la démarche de la Banque mondiale, et ceci en se démarquant de la vision de celle-ci, qualifiée par plusieurs économistes de réductionniste, et en introduisant, à partir de 1990, un nouvel indicateur, à savoir l'indicateur de développement humain (IDH) et par la suite l'indicateurs de pauvreté humaine sauf que les mêmes indices ont été fustigés et font donc l'objet de sérieuses critiques dû à leur dimensions que certains économistes qualifient de réductionnistes.

I. L'INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

Selon le PNUD, « Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé»³. Cette façon de concevoir le développement humain n'est pas tout à fait nouvelle. L'idée selon laquelle les structures sociales doivent être jugées à l'aune de l'épanouissement des hommes remonte au moins à Aristote. Celui-ci considère aussi que le revenu et la richesse sont recherchés non pas pour eux-mêmes mais comme des moyens d'atteindre d'autres fins.

Il convient tout d'abord de définir le concept même de développement humain. Toutefois, l'utilisation de ce concept soulève quelques questionnements : Comment calculer l'indicateur de développement humain (IDH) ? Celui-ci est-il vraiment opérationnel ?

¹ Professeur Habilité Faculté de Droit d'ain sebaa Maroc

² Professeur Habilité (Faculté polydisciplinaire d'El Jadida- Maroc-)

³ PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1990», Paris, Economica, 1991.

I.1. Qu'est-ce que le développement humain?

Selon le rapport mondial sur le développement humain de 1990, le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun. Vivre longtemps en bonne santé, s'instruire et avoir accès aux ressources nécessaires. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles.

Pour les concepteurs du rapport mondial sur le développement humain, la notion de développement humain englobe également des concepts aussi importants que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi pertinents que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux.

Le développement humain reflète deux aspects fondamentaux que sont : d'une part, la création de capacités personnelles (par les progrès obtenus en matière de santé, de savoir et d'aptitude), et d'autre part, l'emploi que les individus font de ces capacités. « Si le développement humain n'équilibre pas ces deux aspects, il peut en résulter une immense frustration»⁴.

L'accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable est sans doute le plus difficile à mesurer. Des données sur l'accès à la terre, au crédit, au revenu et à d'autres ressources sont indispensables. Mais, compte tenu de l'absence de données sur bon nombre de ces variables, on s'appuie uniquement sur l'indicateur revenu. Celui-ci est généralement disponible pour l'ensemble des pays. Mais, la présence de biens et services non marchands et les distorsions dues aux anomalies des taux de change, aux tarifs douaniers et aux charges fiscales, font que les données sur le revenu par habitant en valeur nominale ne permettent d'établir des comparaisons internationales fiables.

Toutefois, ces données peuvent être améliorées au moyen du PIB par habitant en termes réels ajustées par la prise en compte du pouvoir d'achat, qui donne une indication plus précise de la capacité relative à acheter des marchandises et à accéder aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Cette démarche a été réalisée dans le cadre du projet international de comparaison des prix. Elle a été entreprise en collaboration avec le Bureau de statistique et de la division de la population de l'ONU, la Banque mondiale, EUROSTAT,

⁴ *Ibid*

l'OCDE et la CEE. Toutefois, pour les tenants de l'analyse en termes de développement humain, l'amélioration du revenu n'est qu'un moyen parmi d'autres.

En effet, selon les pays, l'expérience montre qu'un niveau de revenu modeste peut s'accompagner d'une bonne qualité de vie et, qu'à l'inverse, elle peut être déplorable à des niveaux de revenu élevés. Le développement est donc beaucoup plus qu'une simple augmentation de la richesse économique.

L'utilisation du critère d'espérance de vie comme l'un des piliers du développement humain repose sur trois considérations : l'importance que revêt la longévité, le fait qu'elle aide les individus à poursuivre des objectifs variés, et son enchevêtrement avec d'autres composantes, telles qu'une bonne santé et une nutrition adéquate. L'importance de l'espérance de vie est fondamentalement liée à la valeur que les individus accordent à la possibilité de vivre longtemps et bien. Certes, quand l'espérance de vie est très élevée, assurer une existence heureuse et utile aux personnes âgées et aux infirmes peut être considérée par certains comme une tâche difficile.

Il se peut que vivre longtemps ne soit pas le seul objectif des individus. Or, pour réaliser leurs autres projets et ambitions, il leur faut pouvoir espérer vivre suffisamment longtemps pour utiliser leurs capacités et mener à bien leurs projets.

La troisième composante majeure est la connaissance. Les chiffres relatifs à l'alphabétisation ne sont qu'un reflet grossier de l'accès à l'enseignement, en particulier à un enseignement de qualité, indispensable à une vie susceptible de suivre l'évolution de la société moderne. Mais, l'alphabétisation étant le premier pas d'une personne vers l'apprentissage et l'acquisition des connaissances, sa prise en compte est pertinente pour analyser le développement humain de base.

Une longue vie doit être en liaison étroite avec une nutrition adéquate, une bonne éducation, des ressources suffisantes et d'autres éléments. Ces trois éléments ne sont donc qu'une mesure supplétive de plusieurs autres composantes du développement humain.

I. 2. Elaboration de l'IDH

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) a été publié pour la première fois dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de 1990. Il a immédiatement fait l'objet

d'une attention considérable de la part de la presse écrite et des médias audiovisuels. Ensuite, il a été soumis à l'analyse des milieux académiques.

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'IDH est un indicateur composite comportant trois éléments clés : la longévité, le niveau d'éducation et le revenu. La combinaison de ces trois éléments permet de calculer une moyenne qui traduit pour chaque pays le manque qu'il exprime dans les domaines pris en compte. La durée de vie est mesurée par l'espérance de vie à la naissance. Le niveau d'éducation est mesuré à partir de deux variables : l'alphabétisation des adultes et la moyenne d'années d'études. Le niveau d'éducation est calculé en affectant une pondération de deux tiers à l'alphabétisation et d'un tiers à la moyenne d'années d'études.

Posons $E = a_1$ Alphabétisation + a_2 Années d'études.

Avec

$$a_1 = 2/3$$
 et $a_2 = 1/3$

Concernant le revenu, c'est la formule d'Atkinson qui est retenue pour calculer l'utilité du revenu :

$$W(y) = \frac{1}{1-\varepsilon} x y^{1-\varepsilon}$$

W(y) est le bien être résultant du revenu (ou l'utilité du revenu) et le paramètre mesure l'importance du rendement décroissant du revenu. Il reflète l'élasticité de l'utilité marginale par rapport au revenu. Si l'élasticité est égale à 0, il n'y a pas de rendement décroissant. Au fur et à mesure que la valeur de l'élasticité s'approche de 1, l'équation devient :

$$W(y) = \log y$$

La valeur de l'élasticité suit progressivement l'accroissement du revenu.

Si on suppose que y^* est le seuil de pauvreté. La plupart des pays se situent entre 0 et y^* , certains entre y^* et $2y^*$, d'autres moins nombreux entre $2y^*$ et $3y^*$, et ainsi de suite. Pour les pays ayant un y inférieur à y^* , c'est-à-dire les pays pauvres, l'élasticité est fixée à 0. Il n'y a pas de rendement décroissant. Lorsque le revenu est compris entre y^* et $2y^*$, l'élasticité est égale à 1/2, et lorsque le revenu est compris entre $2y^*$ et $3y^*$, l'élasticité est égale à 2/3. En général, si $ay^* \le y \le (a+1)y^*$, $\varepsilon = a/(a+1)$

Ce qui donne :

$$W(y) = y \text{ pour } 0 \le y \le y^*$$

$$= y^* + 2(y - y^*)^{1/2} + 3(y - 2y^*)^{1/3} \text{ pour } y^* \le y \le 2y^*$$

$$= y^* + 2(y^*)^{1/2} + 3(y - 2y^*)^{1/3} \text{ pour } 2y^* \le y \le 3y^*$$

Par conséquent, plus le revenu est élevé par rapport au seuil de pauvreté, plus les rendements décroissants se répercutent sur l'apport du revenu au développement humain. Le revenu supérieur au seuil de pauvreté a ainsi un effet marginal et non un plein effet. Toutefois, ce même effet marginal est suffisant pour réaliser une discrimination entre pays développés et sous-développés. A titre d'exemple⁵ : En 1993, Singapour avait un PIB réel par habitant de 15 880 \$. Le seuil de pauvreté se situant à 4829 \$, l'équation permettant de déterminer le bien-être du pays comporte quatre termes :

$$W(y) = y^* + 2(y^*)^{1/2} + 3(y - 2y^*)^{1/3} + 4(y - 3y^*)^{1/4}$$

$$= 4829 + 2(4829)^{1/2} + 3(4829)^{1/3} + 4(15108 - 14487)^{1/4}$$

$$= 4829 + 139 + 51 + 20 = 5039$$

Pour calculer l'IDH de Singapour, on procède de la manière suivante :

Espérance de vie maximum
$$= 78,6$$

⁵ PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2009», Paris, Economica, 2010.

Espérance de vie minimum	= 42,0
Niveau d'éducation maximum	= 3,00
Niveau d'éducation minimum	= 0,00
PIB réel maximum par habitant (ajusté)	= 5079
PIB réel minimum par habitant (ajusté)	= 367
Espérance de vie de Singapour	= 74,0
Niveau d'éducation de Singapour	= 2,04
PIB réel par habitant ajusté de Singapour	= 5043
Manque en matière d'espérance de vie à Singapour	

Manque en matière d'espérance de vie à Singapour

$$= (78,6-74,0)/(78,6-42,0)$$
 $= 0,126$

Manque en matière de niveau d'éducation à Singapour

$$= (3.00 - 2.04)/(3.00 - 0.00)$$
 $= 0.320$

Manque en matière de PIB à Singapour

$$= (5079 - 5043)/(5079 - 380) = 0,009$$

Manque moyen de Singapour

$$= (0.126 + 0.320 + 0.009)/3$$
 $= 0.152$

IDH de Singapour

$$= 1 - 0.152$$
 $= 0.849$

L'IDH présente l'avantage que deux des trois variables qui le composent, à savoir l'espérance de vie et le niveau d'instruction, sont réparties de manière beaucoup moins inégale que celle du revenu qui représente la troisième variable. En effet, les riches ne peuvent

pas vivre 1000 fois plus longtemps que les pauvres même si c'est le rapport de grandeur entre ces deux catégories. Dans le monde, l'espérance de vie varie entre 39 et 82 ans, soit un rapport à peu près du double. De même, le pourcentage des adultes alphabétisés varie de 18% à 99%, soit un rapport inférieur à 6/1. La moyenne d'années d'étude selon le rapport du PNUD de 1993 varie de 0,1 à 12,3. C'est-à-dire une répartition plus inégale que celle du revenu et moins inégale que celle de l'espérance de vie.

Excepté le revenu par habitant, toutes les variables utilisées pour calculer l'IDH ont une valeur maximale évidente, tandis que le revenu n'a pas de limite supérieure. Le classement des pays selon les revenus pourrait être modifié si le revenu par habitant était multiplié par un facteur indiquant l'inégalité des répartitions, soit 1 moins le coefficient de Gini, c'est-à-dire de la même manière que procède Amartya Sen.

III.3. Les lacunes de l'IDH

L'IDH est une moyenne nationale, au même titre que le revenu réel par habitant, alors qu'on sait bien que l'utilisation des moyennes laisse passer inaperçus des écarts considérables dans la répartition des indicateurs, en fonction du sexe, de la culture ou de la région. Il existe aussi au sein d'un même pays des disparités très significatives entre régions, entre sous-régions, entre zones urbaines et rurales, et entre les sexes. Il s'avère donc indispensable de réviser l'IDH afin qu'il puisse refléter ces différences de répartition.

Le deuxième grand problème que pose l'IDH est de savoir ce que mesure ce dernier. Est-ce une mesure normative d'un standard de vie souhaitable ou une mesure d'un niveau de vie ? Mesure-t-il la qualité de la vie ? Le quotidien britannique *The Daily Mail*, dans un éditorial consacré au rapport de 2009, pose la question suivante : « *l'IDH est-il vraiment un indicateur de bonheur ?*»

Il faut réaliser une distinction entre la base conceptuelle de l'IDH et la mesure qui en est faite. Etant donné que pour chaque dimension on calcule une distance relative dont la valeur se situe entre 0 et 1, il semblerait que l'IDH représente une mesure normative. S'il en était ainsi, la valeur globale de 1 représenterait un summum, un bonheur parfait.

Aussi, il est bon d'appartenir à un pays ou à un groupe qui jouit d'une longue espérance de vie, ou d'être alphabétisé et d'avoir fait un certain nombre d'années d'études. Or, ce n'est pas l'intégralité du développement humain. Il en va de même pour le revenu.

Celui-ci est un moyen qui permet d'avoir une vie meilleure, d'atténuer un peu les dures contraintes matérielles auxquelles sont davantage exposés ceux qui disposent de revenus plus faibles par rapport aux autres. Toutefois, selon Amartya Sen « c'est la vie que mènent les êtres humains qui a une importance intrinsèque, non pas les biens ou les revenus qu'ils possèdent»⁶.

L'IDH est basé sur trois éléments liées aux capacités dont disposent les individus et dont elle vise à rendre compte. C'est ainsi que la longévité est une dimension qui exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé. Le niveau d'éducation reflète l'aptitude à acquérir des connaissances susceptibles de permettre à l'individu l'intégration au sein d'une communauté. L'accès au revenu nécessaire pour assurer un niveau de vie convenable exprime la capacité de mener une vie saine. Or, une omission majeure et qui soulève plusieurs critiques est celle de la liberté. Dasgupta reproche aux concepteurs de l'IDH d'avoir négligé les Droits de l'Homme: « En tant que mesure du développement humain, il est particulièrement incomplet en ce qu'il oublie ce que l'on désigne communément du nom de Droits de l'Homme»⁷.

S'agissant du niveau d'éducation, l'IDH comporte deux indicateurs, à savoir le taux d'alphabétisation des adultes et la durée moyenne de scolarité en années pour les individus de plus de 25 ans. Ce choix a fait l'objet de deux séries de critiques. D'une part, on a noté que l'alphabétisation était difficile à mesurer et qu'elle exige des efforts inégaux selon les différentes langues et milieux sociaux. C'est ainsi qu'un chinois ou un japonais doivent déployer des efforts bien plus grands pour s'alphabétiser que quelqu'un qui essaie de pratiquer une autre langue. D'où la conclusion que la définition même de l'alphabétisation peut varier d'un site d'appartenance à un autre. Ajouter à cela le fait que l'éducation ne dépend pas uniquement des années de scolarité mais aussi du type de connaissance qui a été inculqué. D'ailleurs, il devient de plus en plus important non pas d'apprendre pour apprendre mais d'acquérir des capacités à s'adapter et à changer dans un environnement évolutif.

Parmi les suggestions soulevées figure l'élaboration des méthodes de désagrégation de l'IDH selon les groupes de population, qu'il s'agisse d'une désagrégation selon le sexe ou selon la catégorie de revenu. En effet « La présentation de chiffres moyens pour chaque pays

⁶ Anaud .S. et Sen A., « *Human Developement Index : Methodology and Measurement*», Document d'information pour le rapport mondial sur le développement humain 2009, PNUD, New York, 2010.

⁷ Dasgupta P., « Well – Being in poor Contries», *Economic and Political Weekly* (4 août 1990).

dissimule un grand nombre de disparités importantes – disparités entre milieux urbains et ruraux, entre riches et pauvres, entre hommes et femmes, ainsi qu'entre groupes ethniques et entre régions. L'IDH doit viser à refléter la réalité de la vie des gens»⁸.

Il convient aussi de rappeler que l'indicateur de développement humain couvre uniquement certains choix des individus, au moment où il néglige ceux auxquels ces mêmes individus accordent une importance considérable tels que la liberté, la violence, l'insécurité et la discrimination, pour n'en citer que quelques-uns.

Le concept de développement humain est plus profond et plus riche pour être saisi dans sa globalité par n'importe quel indicateur composite, voire par une panoplie détaillée d'indicateurs. Il reste néanmoins utile dans la mesure où il permet de simplifier une réalité complexe. Les enseignements fondamentaux de l'IDH doivent être complétés par des analyses afin de saisir d'autres dimensions, dont un certain nombre ne se prête pas vraiment à la quantification, tels que la liberté politique, le respect de l'environnement et l'équité intergénérationelle.

II. L'INDICATEUR DE PAUVRETE HUMAINE (IPH)

Dans sa construction, l'indicateur de pauvreté humaine s'inspire de l'indicateur de développement humain. Dans le cadre de cette section, on essaiera de définir les différents critères retenus pour le calcul de l'IPH, pour montrer dans un second temps dans quelle mesure l'IPH constitue une alternative aux indicateurs cités précédemment, avant d'aborder dans un troisième point les non-dits de l'IPH.

II.1. Qu'est ce que l'IPH?

En 1996 le PNUD introduit l'indicateur de pénurie de capacité (IPC) qui a été appelé à refléter le pourcentage d'individus n'ayant pas accès au minimum de potentialités humaines élémentaires. Plus précisément, l'IPC s'intéresse à l'absence de trois potentialités élémentaires : tout d'abord, pouvoir s'alimenter correctement et être en bonne santé (potentialité mesurée par le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'une insuffisance pondérale), ensuite pouvoir enfanter dans des conditions salubres (potentialité représentée par la proportion d'accouchements intervenant sans l'aide d'un personnel de santé

⁸ PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2008», Paris, Economica, 2009, p. 23.

compétent), enfin, pouvoir s'instruire et s'informer (potentialité mesurée par le taux d'analphabétisme chez les femmes). « Cet indicateur, note le PNUD, présente la particularité de mettre en exergue la détresse des femmes, qui est profonde dans certains pays et dont on sait qu'elle exerce une influence négative sur le développement humain de la famille et de la société»⁹.

Pour chacune des variables, le pourcentage de personnes vivant en dessous d'une norme internationale admise est établi, puis les trois composantes, affectées d'une pondération égale, sont agrégées par addition des pourcentages. La valeur moyenne de pénurie de capacité est ensuite exprimée par un pourcentage de la population qui « vit dans la misère selon chacune des trois dimensions retenues». Certains ménages peuvent n'être pauvres que dans l'un des trois domaines, d'autres cumulent des déficits dans l'ensemble des critères retenus.

Un point significatif est que l'IPC ne tient pas compte du revenu en tant que tel. La position du PNUD est, en effet, que « l'insuffisance de revenu n'est qu'une manifestation de la misère et qu'elle concerne les moyens plutôt que les fins»; en outre, le choix d'une valeur de seuil monétaire est forcément arbitraire, et « l'argent ne fournit qu'une valeur approximative de la valeur des biens et services qui ne sont jamais que des moyens de parvenir à la fin qu'est le bien-être [...]. Contrairement au revenu, les capacités sont des fins et elles se situent non pas sur le plan des variables d'entrée, mais sur celui des résultats humains, c'est-à-dire sur le plan de la qualité de vie. La misère se conçoit alors comme une pénurie des capacités fondamentales...»¹⁰.

Le PNUD introduit ainsi une approche qui sera affinée lors de l'élaboration de l'Indicateur de Pauvreté humaine qui remplaça l'IPC dans le rapport de 1997 : Il s'agit de déterminer des indicateurs qui reflètent directement les pénuries de capacités définies comme fondamentales, à savoir celles d'échapper aux maladies pour lesquelles il existe une prophylaxie, celles d'accéder à l'information et à l'instruction et celles de se nourrir convenablement. Faute de disposer d'instruments de mesure directs de ces manques, des indicateurs de substitution sont choisis, qui reflètent les moyens de se doter des capacités considérées ou d'en faire usage, en cherchant à mesurer l'accès effectif plutôt que l'accès potentiel. C'est ainsi que dans son rapport mondial sur le développement humain de 1997, le

⁹ PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2006 », Paris, Economica, 2007.

¹⁰ PNUD, « *Rapport mondial sur le développement humain 2006*», Paris, Economica, 2007.

PNUD introduit l'IPH qui vient remplacer l'IPC, en adoptant les mêmes prémisses générales mais en en modifiant les variables.

De par la profondeur et les spécificités de la pauvreté dans les pays en développement, difficilement comparable avec celle des pays développés, il n'est pas réellement envisageable d'élaborer un indicateur de la pauvreté humaine d'égale pertinence pour tous les groupes de pays. L'IPH se concentrera donc sur l'ampleur de la misère chez les pauvres [...] et sur les variables qui la traduisent. Il s'attache donc aux pays en développement. La nature de la pauvreté dans les pays développés nécessitant une étude et un indicateur spécifique.

Comme l'IPC, l'IPH est un indicateur de vulnérabilité plus que de dénuement. Il constitue « une mesure de l'incidence de la pauvreté humaine [...], mais il ne permet pas d'associer l'incidence de la pauvreté humaine à une catégorie ou à un nombre spécifique d'individus»¹¹.

Les variables sur lesquelles est fondé l'IPH sont : le pourcentage d'individus risquant de décéder avant quarante ans, le pourcentage d'adultes analphabètes et les services procurés par l'économie dans son ensemble. Cette troisième variable étant représentée par trois critères : le pourcentage d'individus ayant accès aux services de santé et à l'eau potable, et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de la malnutrition. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2007, « La pauvreté possède une multiplicité de visages, et va bien au-delà d'une insuffisance de revenu. La pauvreté se reflète aussi dans de mauvaises conditions de santé ou d'éducation, dans le manque d'accès au savoir et aux possibilités de communication, dans l'impossibilité d'exercer des droits politiques et de faire valoir les droits de la personne humaine et dans l'absence de dignité, de confiance et de respect de soimême. Il faut ajouter la dégradation de l'environnement et la paupérisation de pays entiers dans lesquels la quasi totalité de la population vit dans la pauvreté»¹².

Un coefficient de pondération introduit dans le calcul de la moyenne arithmétique des trois éléments permet d'accorder plus de poids à la variable dans laquelle le dénuement est le plus accusé.

 $^{^{11}}$ PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2007», Paris, Economica, 2008, p. 21 12 Ibid., iii.

II.2. Calcul de l'IPH

En général, on distingue deux types d'IPH : l'IPH-1 et l'IPH-2.

L'IPH-1 est destiné aux pays sous-développés. Dans le calcul de l'IPH-1, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant l'âge de 40 ans (P_1), et le manque d'instruction par le pourcentage d'adultes analphabètes (p_2). Quant au manque de conditions de vie décentes sur le plan économique, il est représenté par un sous-indicateur composite comprenant lui-même 3 variables : le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable (P_{31}), celui des personnes n'ayant pas accès aux services de santé (p_{32}) et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (p_{33}).

Le sous-indicateur composite (p_3) s'obtient en calculant la moyenne arithmétique des trois variables : P_{31} , p_{32} et p_{33} . Ainsi :

$$p_3 = \frac{(p_{31} + p_{32} + p_{33})}{3}$$

Compte tenu de la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain* 1997, la formule de l'IPH-1 est alors la suivante :

$$IPH-I = \left[\frac{1}{3(p_1^3 + p_2^3 + p_3^3)}\right]^{1/3}$$

Ainsi, pour la Zambie, le calcul de l'IPH pour l'année 1998 s'effectue comme suit :

Pays	$P_{1}(\%)$	<i>p</i> _{2 (%)}	$P_{31}(\%)$	p _{32 (%)}	<i>p</i> _{33 (%)}
Zambie	46,2	23,7	62,0	25,0	24,0

La première étape consiste à calculer p_3 :

$$p_3 = \frac{62 + 25 + 24}{3} = 37.0$$

La deuxième étape consiste à calculer l'IPH-1:

$$IPH-I = \left[\frac{1}{3(46,2^3 + 27,3^3 + 37,0^3)}\right]^{1/3}$$
$$= \left[\frac{1}{3(98611 + 13312 + 50653)}\right]^{1/3}$$
$$= 37,9$$

Concernant l'IPH-2, celui-ci est calculé pour les pays industrialisés. Il se concentre sur quatre aspects de dénuement qui sont très proches de ceux envisagés dans le cadre de l'IDH: la longévité, l'instruction, les conditions de vie et l'exclusion. Il est utilisé par tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne, de la Corée, de la République tchèque et de la Turquie. La première forme de manque se mesure, là encore, en termes de longévité – c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se retrouver exclu du monde de la lecture et de la communication. La troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble. Enfin, la quatrième a trait à l'absence de participation à la vie de la société.

Dans le calcul de l'IPH-2, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage d'individus risquant statistiquement de décéder avant l'âge de 60 ans (P_1), et le manque d'instruction par le pourcentage des personnes illettrées, selon la définition qu'en donne l'OCDE (p_2). Le manque de conditions de vie décentes est représenté par le pourcentage d'individus vivant en-deçà du seuil de pauvreté (p_3). Enfin, la quatrième forme de manque (l'exclusion), est mesurée par le pourcentage de la population active en situation de chômage de longue durée, c'est-à-dire sans travail depuis au moins 12 mois (p_4).

Compte tenu des analyses présentées à la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, la formule de l'PH-2 est alors la suivante :

IPH-2 =
$$\left[\frac{1}{4(p_1^3 + p_2^3 + p_3^3 + p_4^3)}\right]^{1/3}$$

Ainsi, pour l'Australie, le calcul de l'IPH-2 s'effectue de la manière suivante :

Pays	P ₁ (%)	<i>p</i> _{2 (%)}	<i>p</i> _{3(%)}	$P_4(\%)$
Australie	8,8	17,0	2,7	11,9

IPH-2 =
$$\left[\frac{1}{4(8.8^3 + 17.0^3 + 2.7^3 + 11.9^{3)}}\right]^{1/4}$$

= $\left[\frac{1}{4(681.5 + 4913.0 + 19.68 + 1685.2)}\right]^{1/3}$
= 12.2

II.3. Les non-dits de l'IPH

En attirant l'attention sur les questions sociales du développement, l'IPH se présente comme un indicateur plus complet que l'IDH ou surtout le PNB par tête. Cependant, il présente des faiblesses qui interrogent sur l'alternative qu'il représente par rapport aux autres indicateurs et en particulier ceux de la Banque mondiale. Deux genres de critiques peuvent être soulignés.

La première est que les variables choisies comme les plus pertinentes pour construire l'IPH sont aussi des variables indirectes, peu significatives en soi d'une amélioration du bienêtre humain. En effet, que signifie un accroissement de longévité ou du niveau d'éducation si rien ne permet de mesurer la qualité de cette vie et de cette éducation, et la façon dont ces potentialités sont utilisées par les individus pour améliorer leur bien-être ?

Bien que le PNUD se soit longuement penché, dans le rapport de 1991, sur la question des libertés et des droits, et que les unes comme les autres soient déterminants pour la mise en œuvre des capacités des individus, l'IPH ne les prend pas en considération. Comme l'IDH, l'IPH serait alors essentiellement un *« indicateur d'alerte»*, et non un outil pertinent pour la formulation des recommandations politiques.

Le second élément porte sur la redondance des variables, considérablement limitée par la non prise en considération du revenu dans le calcul de l'IPH, mais qui demeure néanmoins pertinent si l'on considère les fortes corrélations positives constatées entre éducation, espérance de vie et santé.

Il paraît évident que l'IPH n'est pas en mesure de saisir la totalité des aspects de la pauvreté humaine, mais qu'il représente un ajout utile aux autres outils de mesure de la pauvreté. Néanmoins, il s'avère nécessaire de renforcer la collecte et la communication des informations permettant de suivre l'évolution de l'IPH à l'échelon de chaque pays. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux présentés dans les différents rapports de développement humain pour se rendre compte de la prédominance des symboles signifiant que les données ne sont pas disponibles. Dans le même ordre d'idées, personne ne nie l'existence d'un grand nombre de lacunes dans la couverture des informations sur les conditions de vie de certaines populations. Et c'est justement ce manque qui empêche le suivi de l'évolution en matière de politiques d'éradication de la pauvreté.

Bibliographie:

GEERTZ C. et ROSEN L., « Suq, The Bazaar Economy in Sefrou» in Meaning and order in Moroccan Society, Combridge University Press, New York, 1979, p. 123-224.

KHERDJEMIL B., PANHUYS H., ZAOUAL H., « Territoires et dynamiques économique : Au delà de la pensée unique», Paris, L'Harmattan, 1998.

LOUIZI K., « *Analyse économique de l'entrepreneuriat social*» Thèse de Doctorat ES Sciences Economiques, Université du Littoral Côte d'Opale, mai 2000.

LATOUCHE S., « *L'autre Afrique : Entre don et marché*», p.39, Paris, Bibliothèque Albin Michel Economie, 1998.

PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2000 », Paris, Economica, 2001.

- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2001 », Paris, Economica, 2002.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2002 », Paris, Economica, 2003.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2003 », Paris, Economica, 2004.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2004 », Paris, Economica, 2005.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2005 », Paris, Economica, 2006.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2006 », Paris, Economica, 2007.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2007 », Paris, Economica, 2008.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2008 », Paris, Economica, 2009.
- PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2009 », Paris, Economica, 2010.
- RAHNEMA M., « La pauvreté globale: Une invention qui s'en prend aux pauvres», *Revue Interculture*, Volume XXIV, N°.2, 1991.
- SABELLI F. et GEORGE S., « Crédit sans frontière : la religion séculaire de la Banque mondiale», Paris, La Découverte, 2004.
- SABELLI F., RIST G., PERROT M-D., « La mythologie programmée : l'économie des croyances dans la société moderne», Paris, PUF, 2009.
 - SEN A., « Repenser l'inégalité», Paris, Seuil, 2000.

STONEMAN C., « *The World Bank and the IMF in Zimbabwe*» in Bonnie K. Campbell et John Loxley (sous la direct), Structural Adjustment in Africa, Saint Martin's Press, New York, 1989, p; 37-66.

VERHELST T., « Organisation économique et structures locales : éclairage sur l'enchâssement de la vie économique locale», site web : www.google.fr

ZAOUAL H., « La pensée économique peut-elle être flexible », in Granier R. et Robert R (sous la dir.), *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité*?, Paris, Economica, 2002.

ZAOUAL H.; La fin de l'occidentalisation du monde. De l'unique au multiple, in « *Défaire le développement, refaire le monde*», ouvrage collectif de l'Association La ligne d'horizon. Les amis de François PARTANT, Parangon, L'Aventurine, Paris, 2003. Avec le soutien de l'Union européenne, l'UNESCO et le Monde diplomatique.